

## **AEU-extension du réseau ruelle des Chocas et avenue du Stade.**

### **COMMUNE DE SAINT - PAUL**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mesure « FRAFU (Fonds régional d'aménagement foncier et urbain) Volet primaire »

Le FRAFU est un outil de mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) qui a pour objectif de :

- garantir l'approvisionnement quantitatif et qualitatif en eau potable ;
- rattraper le retard de réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) destinés aux logements ;
- collecter les eaux usées et les traiter.

#### **Contacts**

*Commune de Saint Paul*  
14, place de l'hôtel de ville  
97460 Saint Paul  
Tel : 02 62 45 91 37

*Direction de l'Agriculture et de la Forêt*  
Boulevard de la Providence  
97400 SAINT DENIS  
Tél. : 02 62 30 89 89

Le centre ville de Saint-Paul n'est que faiblement desservi par le réseau d'assainissement des eaux usées. Il convient donc, compte tenu du classement de la commune de Saint-Paul en zone sensible, mais aussi de l'impossibilité de mettre en place des dispositifs d'assainissement autonome, de réaliser dans les meilleurs délais les extensions de réseaux nécessaires sur la ville de Saint-Paul.

Puisque la nappe d'eau douce superficielle libre est à faible profondeur, l'assainissement individuel est à proscrire puisqu'il est inefficace et engendre des risques de pollution pour cet aquifère.

Le projet correspond à la réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable de la ruelle des Chocas et de l'avenue du stade.

Les travaux s'inscrivent dans la suite logique du Schéma Directeur d'assainissement des eaux usées de Saint-Paul.

Par ailleurs, ils revêtent un caractère d'urgence puisque la zone concernée, faisant partie de l'agglomération de Saint-Paul, devait être équipée d'un système de collecte des eaux usées à l'échéance réglementaire du 31 décembre 2000.

L'agglomération de Saint-Paul, définie par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2000 est située en zone sensible et produit plus de 600 kilogrammes de DBO5 (demande biologique en oxygène sur 5 jours).

#### ***Quelques indicateurs :***

Enjeux important en terme de protection de l'environnement et du lagon.



*Photo Commune de St Paul : Equipements électriques ruelle des Chocas*

---

**Coût total éligible : 322 457 €**

---

**Participation de l'Union Européenne :  
193 474 € (FEDER)**

---

